

RÉSUMÉ

1. Les États-Unis sont une grande économie et ils sont profondément intégrés au niveau mondial. Après une période de croissance économique stable en 2018 et 2019, où le PIB réel a enregistré une progression de 2,9% et 2,3%, respectivement, l'économie des États-Unis a pâti des effets de la pandémie de COVID-19. En 2020, le PIB réel s'est contracté de 3,4% après onze années consécutives de croissance. L'économie s'est rapidement redressée en 2021 grâce aux mesures de soutien mises en place par le gouvernement et à un assouplissement des conditions monétaires. Cela a entraîné une croissance du PIB réel de 5,7% en 2021.

2. Pendant la majeure partie de la période considérée (mi-2018 à début 2022), la politique budgétaire est restée expansionniste. Malgré la solidité de la croissance économique, le déficit du gouvernement fédéral a augmenté de 2,8% du PIB au cours de l'année civile 2017 pour atteindre 5,4% du PIB en 2019. En réponse à la pandémie de COVID-19, les autorités ont mis en place plusieurs mesures de soutien, y compris la Loi sur l'assistance, les secours et la sécurité économique liés au coronavirus (CARES), la Loi de 2020 portant ouverture de crédits supplémentaires pour la préparation et la riposte concernant le coronavirus, la Loi de 2021 sur le Plan de sauvetage américain (Loi ARP), la Loi de 2021 sur l'investissement dans les infrastructures et les emplois et certaines parties de la Loi de finances révisée de 2021, en vertu desquelles un fonds d'urgence de 8,3 milliards d'USD a été créé à l'intention des organismes fédéraux pour leur permettre de faire face à la pandémie de COVID-19. Par conséquent, le déficit du gouvernement fédéral est passé à 14,9% du PIB au cours de l'exercice 2020 puis à 13,9% du PIB au cours de l'exercice 2021. En raison de la hausse des déficits, la dette publique en pourcentage du PIB a continué d'augmenter pour atteindre environ 100% du PIB.

3. La Réserve fédérale a continué à mener une politique monétaire expansionniste au cours de la période considérée. En réponse aux effets de la pandémie, la Réserve fédérale s'est engagée à utiliser l'intégralité de ses outils de politique pour soutenir l'économie des États-Unis, en promouvant le plein emploi et en soutenant les objectifs de stabilité des prix. Dans ce cadre, elle a mis en place des facilités afin de soutenir le flux de crédits qui, dans certains cas, sont garantis par le Trésor au moyen de crédits ouverts au titre de la Loi CARES. Après avoir légèrement dépassé l'objectif à plus long terme de 2% à certains moments en 2018, le taux d'inflation sur 12 mois pour les dépenses de consommation des particuliers est resté inférieur à 2% en 2019 et 2020 (1,3% en 2020), ce qui a permis à la Réserve fédérale de mener une politique plus accommodante. En 2021, l'indice des prix pour les dépenses de consommation des particuliers a augmenté rapidement, de 5,8%, en partie en raison de la forte hausse des prix de l'énergie mais aussi à cause des pénuries d'approvisionnement due à la pandémie. L'inflation s'est accélérée au début de 2022 pour atteindre un taux de 6,6% en glissement annuel en mars, tirée par une augmentation des prix de l'énergie et de l'alimentation.

4. Au cours de la période considérée, le déficit du compte courant des États-Unis a continué d'augmenter, passant de 2,1% à 2,9% du PIB en 2020 et à 3,6% en 2021. L'augmentation du déficit traduit en partie le dérèglement des flux commerciaux dû à la pandémie. Les importations et les exportations de marchandises des États-Unis ont diminué au début de la période considérée mais les exportations ont enregistré une baisse plus importante, de 14,1%, tandis que les importations ont enregistré une baisse environ deux fois moins importante, de 7,9%. Par la suite, en 2021, les importations et les exportations se sont nettement redressées et ont atteint leur plus haut niveau au cours de cette période. Le déficit du commerce des marchandises, qui a atteint 946 milliards d'USD en 2018, s'est creusé pour atteindre 1 180 milliards d'USD en 2021, son niveau le plus élevé au cours de cette période en raison d'une poussée plus importante des importations. Les principaux produits échangés, ainsi que les principales sources et destinations des échanges des États-Unis, n'ont pas fait l'objet de modifications notables au cours de la période considérée. Malgré une baisse importante pendant la période à l'examen, les États-Unis ont conservé un excédent commercial pour le commerce transfrontières des services, bien qu'il soit tombé à 230 milliards d'USD, son niveau le plus bas depuis 2012. Les secteurs des voyages et des transports ont été particulièrement touchés par la pandémie de COVID-19. L'Union européenne et le Royaume-Uni ont été les principaux partenaires commerciaux des États-Unis pendant la période.

5. En 2021, l'Administration des États-Unis a instauré son programme pour "Reconstruire en mieux", qui prévoit, entre autres choses, de mettre les travailleurs au centre de la politique commerciale, de lutter contre la pandémie de COVID-19, de promouvoir une voie vers un environnement et un climat durables, de promouvoir une croissance économique équitable partout dans le monde, de donner de l'importance aux règles et de répondre aux pratiques économiques et

commerciales des principaux partenaires commerciaux par une stratégie globale. On dénombre parmi la législation et les initiatives récentes la Loi ARP, qui prévoyait le financement des vaccins contre la COVID-19 et avait trait aux chaînes d'approvisionnement en produits médicaux, et plusieurs autres initiatives qui visent plus généralement les chaînes d'approvisionnement ainsi que les infrastructures essentielles. À l'OMC, les États-Unis continuent de défendre un programme de réforme vigoureux qui s'axe sur le renforcement de la fonction de négociation de l'OMC et vise des problèmes systémiques. Les États-Unis s'emploient activement à formuler des propositions dans les négociations sur les subventions à la pêche et les négociations sur les subventions à l'agriculture, et à participer aux initiatives liées à des déclarations conjointes et aux différents comités de l'OMC.

6. Les États-Unis sont partie à 14 accords de libre-échange portant sur le commerce avec 20 pays. Le principal changement intervenu pendant la période considérée est la conclusion et la mise en œuvre de l'accord révisé avec le Canada et le Mexique, l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC), qui est entré en vigueur en juillet 2020. Les ALE avec la République de Corée et le Maroc ont aussi fait l'objet de quelques changements. Concernant les préférences unilatérales, le programme SGP a expiré en décembre 2020 et n'avait toujours pas été reconduit en mars 2022; le renouvellement des préférences au titre de la Loi sur le Partenariat commercial avec le Bassin des Caraïbes (CBTPA) a été prolongé jusqu'en 2030. D'autres accords concernant des questions commerciales ont été conclus pendant la période considérée, avec le Japon, la Chine et l'Union européenne; ils couvrent différents produits ou sujets.

7. Au cours de la période à l'examen, plusieurs modifications ont été apportées au régime d'investissement des États-Unis, y compris l'adoption d'une nouvelle loi et de règles élargissant les types d'investissements étrangers soumis à examen, l'introduction de nouvelles obligations déclaratives pour certains types d'investissement étranger direct, ainsi que la formalisation et la rationalisation du comité en charge de l'évaluation de l'investissement étranger dans le secteur des télécommunications. Plusieurs de ces changements ont fait évoluer la politique des États-Unis en faveur d'un examen plus approfondi des opérations d'investissement étranger, pour des raisons liées à la sécurité nationale. Pour ce qui est des restrictions à l'investissement, il reste 14 catégories de prescriptions et de restrictions de longue date sur l'investissement étranger.

8. Au cours de la période considérée, le Bureau des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (CBP) a exploré de nouvelles voies en vue de moderniser ses procédures douanières. Plusieurs projets pilotes ont été lancés dans le but de faciliter le mouvement du commerce légitime en toute sécurité, des questions douanières spécifiques relatives à la COVID-19 ont été examinées et la mise en place de l'application du guichet unique s'est poursuivie. Par ailleurs, des initiatives ont été entreprises en vue de réduire les atteintes aux droits de propriété intellectuelle à la frontière. Le CBP a vu son recouvrement des recettes presque doubler au cours de la période à l'examen puisqu'il est passé de 40 milliards d'USD au cours de l'exercice budgétaire 2017 à 79 milliards d'USD pendant l'exercice 2019, ce qui s'explique en grande partie par la perception de droits additionnels spéciaux.

9. Le régime tarifaire des États-Unis n'a pas beaucoup évolué pendant la période considérée et les niveaux de droits sont restés pratiquement les mêmes qu'en 2018. La moyenne simple des taux demeure faible, s'établissant globalement à 4,8% en 2021. Les droits de douane visant les produits agricoles (définition de l'OMC) ont atteint 9,2% en moyenne, soit plus de deux fois la protection apportée aux produits non agricoles (4,0%). Les droits élevés étaient concentrés principalement dans le secteur des produits laitiers et le secteur du tabac. Le projet de loi douanière de 2018 prévoyait des réductions ou des suspensions de droits pour 1 665 lignes tarifaires. Les droits préférentiels des États-Unis n'ont pas fait l'objet de modifications notables au cours de la période considérée. Les États-Unis ont continué d'appliquer la redevance pour les formalités de traitement des marchandises (MPF), les redevances au titre de la Loi COBRA, la taxe d'entretien des ports et les droits d'accise sur les produits importés; plusieurs changements ont été apportés aux droits d'accise, aux seuils de redevance pour les formalités de traitement des marchandises et à la façon dont les recettes tirées de la taxe d'entretien des ports sont déboursées.

10. La plupart des produits soumis à des interdictions ou à des restrictions à l'importation ou à des licences sont restés les mêmes au cours de la période considérée. Néanmoins, la Loi américaine sur l'innovation et la fabrication (Loi AIM) de 2020 prévoit l'instauration d'un programme d'attribution et d'échange de quotas pour les importateurs de certains hydrofluorocarbures et de nouvelles règles ont été adoptées pour mettre en œuvre les modifications apportées aux prescriptions prévues par la Loi Lacey sur l'importation de certaines plantes et certains produits

végétaux. Par ailleurs, les modifications apportées à la Loi sur la protection des mammifères marins ont imposé de nouvelles interdictions concernant les crevettes et d'autres poissons et produits de la pêche capturés dans la partie supérieure du golfe de Californie.

11. Les États-Unis continuent de recourir fréquemment à des mesures antidumping. Entre 2018 et 2021, 178 enquêtes en matière de droits antidumping ont été ouvertes. Au total 489 ordonnances en matière de droits antidumping en vigueur à la fin de 2021 visaient les importations en provenance de 58 partenaires commerciaux - soit une augmentation par rapport aux 340 enregistrées au 30 juin 2018, dont 48,0% étaient appliquées aux produits en fer et en acier. À la fin de 2021, la durée d'application moyenne d'une mesure antidumping était de 10,4 ans, contre 11 ans en 2017. Sur les 169 mesures compensatoires en vigueur à la fin de 2021, environ 46% étaient appliquées à des produits en fer et en acier. Quelque 316 réexamens à l'extinction pour des ordonnances en matière de droits antidumping et compensateurs et des accords de suspension ont été engagés au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021, sur lesquels 250 étaient des réexamens d'ordonnances en matière de droits antidumping. Sur les 186 ordonnances pour lesquelles le réexamen avait été conclu fin 2021, 173 ont été maintenues, 9 ont été abrogées et 4 accords de suspension ont été renouvelés. En septembre 2021, la Réglementation définitive visant à améliorer l'administration et le respect de la législation en matière de droits antidumping et compensateurs a été publiée et notifiée à l'OMC; elle vise à renforcer l'administration et le respect de la législation des États-Unis en matière de droits antidumping et compensateurs en établissant de nouvelles procédures concernant le champ d'application, le contournement et les marchandises visées et en établissant un ensemble d'autres révisions de fond et de nature technique concernant d'autres domaines, tels que les réexamens liés à de nouveaux exportateurs.

12. La Loi sur les mesures d'application et de protection (EAPA) permet au CBP de mener une enquête sur le point de savoir s'il y a eu contournement des droits antidumping ou compensateurs. Entre août 2016, date de l'entrée en vigueur de l'EAPA, et octobre 2021, le CBP a ouvert 56 enquêtes pouvant être divulguées au public. En février 2022, le CBP avait rendu une détermination finale dans 51 cas, dont 45 déterminations positives de l'existence d'un contournement. Les mesures finales comprennent la suspension de la liquidation des déclarations en douane non liquidées, l'ajustement et la modification du taux des droits et l'obligation de déposer des cautionnements pour transaction unique. Les produits pour lesquels l'existence d'un contournement des lois a été déterminé étaient, dans une large mesure, des produits en acier, mais aussi des produits en aluminium, le contreplaqué, des meubles, de la glycine, et du papier. La législation des États-Unis autorise le Département du commerce (USDOC) à mener des enquêtes afin de déterminer si des modifications apportées à un produit importé ou à l'endroit où le produit importé est assemblé constituent un contournement d'une ordonnance en matière de droits antidumping ou compensateurs. Dans ce cas de figure, l'USDOC publie des "décisions sur le champ d'application" qui précisent le champ d'application d'une ordonnance ou d'une enquête suspendue concernant certains produits. Entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 janvier 2022, il a rendu 169 décisions finales sur le champ d'application. Environ la moitié des décisions portaient sur des produits en acier, en fer et en aluminium. Par ailleurs, l'USDOC a rendu 27 déterminations relatives à l'anticontournement entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 janvier 2022, liées principalement à des enquêtes concernant des produits en acier, des produits chimiques, du bois et des produits en papier.

13. Les deux mesures de sauvegarde (sur les cellules photovoltaïques au silicium cristallin et les gros lave-linges à usage domestique) en vigueur avant 2018 ont été renouvelées pendant la période considérée, mais aucune nouvelle mesure n'a été appliquée. Pendant la période à l'examen, cinq nouvelles enquêtes au titre de l'article 232 (sécurité nationale) ont été ouvertes et achevées; elles portaient sur les véhicules automobiles et leurs parties (février 2019), l'uranium (avril 2019), l'éponge de titane (novembre 2019), les tôles pour noyaux de transformateurs (octobre 2020), et le vanadium (février 2021). Les droits additionnels appliqués aux importations d'acier et d'aluminium à l'issue d'enquêtes au titre de l'article 232 ouvertes en 2018 restent en vigueur; néanmoins, en octobre 2021, les États-Unis ont conclu un accord avec l'Union européenne pour suspendre ces droits et les remplacer par des contingents tarifaires. Plus récemment, des accords analogues ont été établis avec le Japon et le Royaume-Uni. En vertu de l'article 301 de la Loi de 1974 sur le commerce extérieur, des mesures commerciales peuvent être appliquées aux pays étrangers qui maintiennent une loi, une politique ou une pratique qui viole ou compromet les droits ou avantages conférés aux États-Unis par des accords commerciaux, ou entrave ou restreint le commerce des États-Unis. Pendant la période considérée, sept affaires engagées au titre de l'article 301 étaient en cours; elles ont toutes abouti à un accord, mais dans un cas des droits additionnels subsistent (régime chinois de transfert de technologie), même si des exclusions s'appliquent.

14. La sécurité nationale et la poursuite des objectifs de politique étrangère servent de lignes directrices aux contrôles à l'exportation des États-Unis. Les États-Unis coopèrent avec d'autres pays dans de nombreux cas afin de restreindre les exportations d'articles de défense et de biens et de technologies à double usage et de prévenir la prolifération d'armes nucléaires, chimiques et biologiques et des technologies connexes. La Loi de 2018 sur la réforme du contrôle des exportations est le principal instrument juridique en matière de contrôles pour les produits à double usage et les articles militaires moins sensibles. Des contrôles à l'exportation sont aussi appliqués aux pays visés par des sanctions économiques imposées par les États-Unis. De nombreuses modifications ont été apportées au régime de contrôle des exportations pendant la période à l'examen et concernaient, par exemple, l'évolution des contrôles des munitions, des biens et technologies à double usage, et des technologies relatives aux missiles, ainsi que les changements opérés s'agissant des sanctions et des embargos visant des pays ou entités spécifiques. Des restrictions temporaires à l'exportation se sont appliquées à certaines ressources sanitaires et médicales essentielles et rares entre avril 2020 et juin 2021 en réponse à la pandémie de COVID-19.

15. Créée en 2018, la Société américaine de financement du développement international (DFC) est l'organisme qui a légalement succédé à l'Overseas Private Investment Corporation (OPIC). Son objectif déclaré est de mobiliser et de faciliter la contribution des capitaux et des compétences du secteur privé au développement économique des pays moins avancés et des pays en transition. Sa stratégie quinquennale ("Feuille de route pour l'impact") prévoit que l'engagement de 25 milliards d'USD de la DFC génère 50 milliards d'USD supplémentaires d'investissements privés dans des secteurs clés. L'Export-Import Bank (EXIM), organisme officiel de crédit à l'exportation, a été réautorisée à poursuivre ses activités jusqu'en 2026. Les quatre mandats de l'EXIM établis par le Congrès portent sur les petites entreprises, l'Afrique subsaharienne, les biens et services respectueux de l'environnement, et la Chine et les domaines d'exportation porteurs de transformation. En 2019, l'EXIM est sortie de l'impasse dans laquelle elle se trouvait de longue date et qui restreignait sa capacité de participer aux financements à long terme; ainsi, elle dispose encore d'un pouvoir de prêt de plus de 90 milliards d'USD.

16. Les organismes et départements du gouvernement fédéral peuvent fournir des subventions, des prêts, des assurances, des propriétés, des conseils ou d'autres aides aux entreprises et les autorités et organismes des États et les autorités locales et territoriales peuvent aussi apporter un soutien. Les programmes de subventions sont régulièrement notifiés à l'OMC. Compte tenu de la perturbation de l'activité économique entraînée par la pandémie de COVID-19, une aide supplémentaire d'une ampleur sans précédent a été apportée. Près de 1 000 milliards d'USD, y compris des prêts-subventions, ont été affectés par l'intermédiaire de l'Administration des petites entreprises (SBA), notamment dans le cadre du Programme de protection des salaires et des prêts en cas de catastrophe causant un dommage économique liés à la COVID-19.

17. En ce qui concerne la politique de la concurrence, les États-Unis ont adopté récemment une approche "à l'échelle du gouvernement" visant à encourager la concurrence sur les marchés des États-Unis et à veiller au strict respect de la législation antitrust. Parmi les faits nouveaux concernant la législation, on peut citer la prorogation permanente des dispositifs visant à inciter les sociétés à signaler elles-mêmes leur implication dans des ententes anticoncurrentielles et à renforcer les mesures de protection pour les employés qui dénoncent des infractions pénales à la législation antitrust. Des fusions dans les secteurs de la santé et des produits pharmaceutiques ont été source d'une importante activité pour les organismes chargés de faire respecter la loi pendant la période à l'examen. Selon les estimations, les activités des organismes antitrust portant sur des fusions et des opérations autres que des fusions ont fait économiser aux consommateurs aux États-Unis 12,9 milliards d'USD pendant les exercices 2019 et 2020.

18. Pendant la période considérée, les États-Unis ont continué de notifier activement aux comités de l'OMC concernés les mesures d'obstacles techniques au commerce (OTC) et sanitaires et phytosanitaires (SPS) qu'ils proposent ou qu'ils adoptent. Le secteur privé se charge de l'élaboration des normes consensuelles volontaires (VCS), qui s'appuient sur les besoins ou les préoccupations recensés par la branche de production, le gouvernement et les consommateurs. Les règlements techniques peuvent être établis au niveau fédéral ou infafédéral et s'appuient largement sur les VCS élaborées par le secteur privé, en les rendant obligatoires par référence. Lorsqu'ils élaborent des règlements techniques, les organismes fédéraux doivent veiller à ce que les produits importés ne soient pas traités moins favorablement que les produits similaires d'origine nationale. Pour ce qui est des prescriptions SPS, l'adoption de déterminations d'équivalence pour des produits alimentaires, la publication d'une règle concernant l'accréditation des laboratoires et une numérisation plus avant

des procédures, y compris l'échange de certificats phytosanitaires sous forme électronique, sont les principaux faits nouveaux intervenus pendant la période à l'examen.

19. Les États-Unis sont partie à l'Accord sur les marchés publics (AMP). Au niveau fédéral et au niveau des États, la passation des marchés est décentralisée. Plusieurs "lois Made in America" sont en place pour les marchés publics non visés par l'AMP ou d'autres accords commerciaux. Des modifications ont été apportées à la réglementation en janvier 2021, qui ont mis en place la nouvelle initiative Made in America et a institué le Bureau du programme Made in America (MIAO) au sein du Bureau de la gestion et du budget (OMB). La nouvelle politique vise à augmenter les achats publics auprès de sources nationales et à réduire le nombre de dérogations aux dispositions de la Loi "Buy American" en les soumettant à un examen. Toujours en janvier 2021, une règle finale a été publiée; elle a modifié la mise en œuvre de la Loi "Buy American" en renforçant les prescriptions liées à la teneur en éléments nationaux pour la faire passer à 55% et la marge de préférence en matière de prix pour les produits finis et les matériaux de construction nationaux, en la portant de 6% à 20% pour les grandes entreprises et de 12% à 30% pour les petites entreprises. Par ailleurs, les produits étrangers en fer et en acier doivent représenter moins de 5% du coût de l'ensemble des composants du produit. La politique de passation des marchés publics aux États-Unis prévoit des programmes de marchés réservés pour permettre aux petites entreprises, aux petites entreprises appartenant à des anciens combattants, aux petites entreprises désavantagées (SDB), aux entreprises des HUBZones et aux petites entreprises détenues par des femmes de participer davantage aux procédures de passation de marchés publics. Au titre de la Loi sur les petites entreprises, les marchés dont la valeur prévue est supérieure au seuil de 10 000 USD applicable aux micro-achats et inférieure ou égale à 250 000 USD doivent être automatiquement et exclusivement réservés aux petites entreprises, pour autant qu'il y ait au moins deux petites entreprises ou plus, compétitives en termes de prix du marché, de qualité et de livraison. Il en va de même pour les contrats de construction dont la valeur est supérieure ou égale à 1,5 million d'USD.

20. Les États-Unis sont l'un des principaux producteurs et exportateurs de marchandises et de services incorporant des éléments de propriété intellectuelle (PI). On estime que la PI est présente dans environ 60% des exportations de marchandises des États-Unis et que les branches de production à forte composante de PI représentent plus d'un tiers du PIB du pays. Pendant la période considérée, des modifications ont été apportées à la législation de la PI et notifiées à l'OMC, y compris des changements visant à moderniser le traitement des questions liées au droit d'auteur pour la musique et les enregistrements audio en raison des nouvelles formes de technologie comme la diffusion numérique en temps réel; la mise en œuvre du Traité de Marrakech, qui porte modification des exceptions au droit d'auteur concernant les personnes aveugles ou ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés; les modifications de la Loi des États-Unis sur la protection des variétés végétales; et la mise en œuvre de la Loi de 2020 sur la modernisation du régime des marques, qui modifie plusieurs aspects de la Loi sur les marques, notamment en ce qui concerne la possibilité pour les tiers de présenter des éléments de preuve pendant l'examen, l'instauration de délais de réponse flexibles, la radiation et le réexamen ex parte, de nouveaux motifs d'annulation.

21. Les États-Unis sont le premier exportateur mondial de produits agricoles. La Loi de 2018 sur l'amélioration de l'agriculture a reconduit les programmes essentiels de soutien du revenu (le Programme de couverture des risques agricoles et le Programme de couverture du manque à gagner) jusqu'à l'exercice 2023, avec des modifications mineures. L'assurance-récolte, qui bénéficie d'une autorisation permanente, a été prorogée et certaines options d'assurance sur le bétail ont été élargies. Dans l'ensemble, les dépenses obligatoires de conservation devraient augmenter de 2% par rapport à la précédente période quinquennale. Le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) aide les producteurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, à améliorer le stockage du carbone et à s'adapter à l'évolution du climat. Les producteurs agricoles ont reçu un soutien *ad hoc* considérable pendant la période considérée. L'ensemble de programmes d'atténuation des effets sur le commerce annoncé en juillet 2018 pour aider les agriculteurs rencontrant des difficultés à cause de mesures de rétorsion prises par des pays étrangers prévoyait l'octroi de versements aux producteurs admissibles au titre du Programme de facilitation de l'accès aux marchés (MFP), l'achat de produits alimentaires pour des programmes nationaux d'aide nutritionnelle au titre du Programme d'achat et de distribution de produits alimentaires (FPDP) et un Programme de promotion du commerce des produits agricoles (ATP) visant à obtenir des débouchés sur d'autres marchés étrangers. Au total, les versements au titre du Programme MFP se sont élevés à 27 milliards d'USD entre 2018 et 2020, année où le programme a été progressivement éliminé. Les dépenses estimées au titre du Programme FPDP se sont élevées à 1,144 milliard d'USD en 2019 et à 1,203 milliard d'USD en 2020. En 2019, 300 millions d'USD ont été alloués à 59 organisations au titre du

Programme ATP. L'USDA a reçu des financements afin de mettre en place des mesures d'atténuation ou de prévention des effets de la pandémie de COVID-19 au cours de l'exercice 2020, auxquels ont été ajoutés, pendant l'exercice suivant, près de 87 milliards d'USD de crédits supplémentaires. Sur les 78,5 milliards d'USD de dépenses totales liées à la COVID-19 sur l'exercice 2021, non loin de 50 milliards d'USD ont été dépensés à l'appui du Programme d'aide alimentaire supplémentaire. Le Programme d'aide alimentaire lié au coronavirus (CFAP), annoncé en avril 2020, prévoyait 16 milliards d'USD de soutien direct aux agriculteurs et aux éleveurs admissibles et 3 milliards d'USD consacrés aux achats de produits alimentaires. La Société de crédit pour les produits de base (CCC) de L'USDA ayant débloqué des fonds supplémentaires, le Programme CFAP 2 a été lancé à l'été 2020. Au total, les versements effectués au titre du Programme CFAP (1 et 2) se sont chiffrés à 23,5 milliards d'USD en 2020 et à 9,3 milliards d'USD en 2021 (d'après les prévisions); les versements financés par la CCC (environ 12 milliards d'USD) ont pour la plupart été effectués durant l'exercice 2021.

22. Le secteur forestier représente entre 2% et 3% du commerce des marchandises des États-Unis, tandis que le commerce de poissons et de produits de la pêche s'établit légèrement au-dessus de 1% du total. Les États-Unis sont un gros producteur et exportateur de bois rond, mais ils affichent un déficit commercial global dans le secteur du bois et des produits connexes. Dans l'ensemble, le secteur n'a pas de droits élevés, exception faite des droits antidumping et compensateurs appliqués à certains produits, mais il maintient certaines prohibitions et mesures de contrôle à l'importation/à l'exportation. Pendant la période considérée, les États-Unis ont pris un certain nombre d'initiatives liées aux forêts dans le domaine de l'environnement, comme le lancement du Plan pour la conservation des forêts dans le monde. Premier importateur et deuxième consommateur mondial de poisson et de produits de la mer en 2018, le pays a maintenu un déficit commercial pendant la période, même s'il reste un gros producteur de poissons de mer, de poissons continentaux et de poissons d'aquaculture. Les États-Unis maintiennent des programmes de vérification et de suivi qui nécessitent des procédures additionnelles à l'importation, tel que le Programme de surveillance des importations de produits de la mer (SIMP).

23. Les combustibles fossiles constituent près de 80% de l'approvisionnement national en énergie primaire car l'augmentation de la production de pétrole brut et de gaz naturel a été plus importante que la baisse de la production de charbon. Les États-Unis sont devenus le plus grand producteur mondial de pétrole brut et juillet 2018 et sont le premier producteur mondial de gaz naturel depuis 2011. Ils sont devenus un exportateur net d'énergie en 2019. En avril 2021, l'Administration a annoncé un nouvel objectif pour les émissions nettes de gaz à effet de serre dans l'ensemble de l'économie des États-Unis: elles devraient atteindre 50% à 52% par rapport aux niveaux de 2005 d'ici à 2030 et le pays devrait parvenir à des émissions nettes nulles dans l'ensemble de l'économie au plus tard en 2050. Un Groupe de travail national pour le climat a été créé pour mobiliser l'action de tous les organismes fédéraux contre le changement climatique. En ce qui concerne la production d'électricité, le gaz naturel et les sources d'énergie renouvelable remplacent peu à peu les centrales à charbon. Les programmes fédéraux de crédits d'impôt jouent un rôle fondamental dans l'établissement de la nouvelle capacité de production des énergies renouvelables.

24. Même s'il contribue de moins en moins au PIB, le secteur manufacturier reste le principal exportateur de l'économie des États-Unis et représente près de 55% de l'ensemble des exportations. Pendant la période considérée, les gaz de pétrole, les circuits intégrés électroniques et les produits immunologiques étaient les produits d'exportation du secteur manufacturier pour lesquels la hausse des exportations avait été la plus rapide. La fabrication de biens durables a subi de plein fouet la pandémie de COVID-19, tout comme d'autres branches de production. Les fabricants de produits pharmaceutiques qui élaboraient des vaccins contre la COVID-19 et des biens connexes ont reçu des aides publiques, car les autorités visaient à accélérer la production nationale de médicaments, d'équipements de protection individuelle, d'intrants essentiels, de produits pharmaceutiques finis et d'autres éléments finis. Les PME du secteur manufacturier, qui sont une source d'emplois, ont aussi reçu des aides pour limiter l'impact de la pandémie.

25. Le secteur des services financiers contribue de manière substantielle à l'économie des États-Unis et a représenté environ 8,5% du PIB en 2021. Les États-Unis ont continué d'enregistrer un excédent très important pour ce qui est du commerce des services financiers pendant la période à l'examen. Fin 2021, on comptait 2 129 "grandes" banques commerciales aux États-Unis, chacune ayant des actifs consolidés de 300 millions d'USD ou plus. À la même date, les actifs totaux du système bancaire s'élevaient à 21 600 milliards d'USD. Les États-Unis sont le plus grand marché de l'assurance au monde, avec des primes d'assurance nettes qui s'élevaient à 1 280 milliards d'USD

en 2020. Les marchés financiers des États-Unis ont été fortement affectés par l'apparition de la pandémie de COVID-19. La Réserve fédérale a réagi en adoptant des mesures temporaires telles que la réduction du taux de crédit primaire de 150 points de base, à 0,25%, et la réduction des coefficients de réserves obligatoires à 0% à compter de mars 2020. Elle a également encouragé les banques à utiliser leurs réserves de capitaux et de liquidités. Des mesures visant à soutenir l'allocation de crédits ont également été mises en place.

26. Dans le secteur des télécommunications, l'augmentation régulière des abonnements à la large bande est allée de pair avec une baisse considérable des abonnements aux services de téléphonie mobile et fixe. Un regroupement de fournisseurs de télécommunications des États-Unis et le déploiement des réseaux 5G commerciaux, y compris la réaffectation du spectre, font partie des faits saillants survenus sur le marché pendant la période à l'examen. Concernant les politiques, l'action menée en vue de réduire la fracture numérique dans le domaine des services, la création du Comité de l'évaluation de la participation étrangère dans le secteur des services de télécommunication des États-Unis, et l'intérêt croissant que portent les dirigeants à la sécurité et à la protection de l'infrastructure de télécommunication ont façonné les principaux changements réglementaires.

27. Le secteur du transport aérien a été gravement touché par les restrictions en matière de voyages et les obligations de quarantaine liées à la pandémie de COVID-19 et même s'il s'est fortement redressé au deuxième semestre de 2021, les voyages en avion n'ont pas encore retrouvé les niveaux observés en 2019. Pour limiter les conséquences des confinements liés à la pandémie de COVID-19, plusieurs programmes d'aide aux transporteurs aériens de passagers, aux transporteurs aériens de marchandises, aux entrepreneurs du secteur de l'aviation et aux aéroports ont été autorisés. Le gouvernement continue de mettre en œuvre des programmes de soutien en vue de garantir des services aériens aux petites collectivités, un accent particulier étant placé sur l'Alaska. La Loi sur l'investissement dans les infrastructures et les emplois, promulguée récemment, prévoit des investissements dans les infrastructures aéroportuaires pouvant aller jusqu'à 20 milliards d'USD dans les cinq prochaines années.

28. Le commerce international des États-Unis est principalement effectué par voie d'eau; il représente un tonnage supérieur à celui de tout autre mode de transport. La taille de la flotte privée de navires de charge autopropulsés d'au moins 1 000 tonnes brutes battant pavillon des États-Unis a continué de baisser pendant la période à l'examen: en octobre 2021, il y avait 180 navires privés d'une capacité de 8,2 millions de tonnes de port en lourd, un de moins qu'en 2018. En vertu de la législation sur le cabotage, les États-Unis maintiennent des restrictions concernant les services de cabotage à la fois pour les marchandises et pour les passagers, car la Loi Jones dispose que les services de fret entre deux points situés aux États-Unis (y compris leurs territoires et possessions), par voie directe ou via un port étranger, sont réservés aux navires enregistrés et construits (ou réparés) aux États-Unis, détenus à au moins 75% par une société américaine et à bord desquels 100% des officiers et 75% des membres d'équipage sont des citoyens des États-Unis. En général, les mêmes prescriptions s'appliquent aux services intérieurs de transport de passagers en vertu de la Loi de 1886 sur les services de transport de passagers par bateau. Des dérogations à la Loi Jones et à d'autres lois relatives au cabotage peuvent être accordées dans des circonstances limitées.

29. Le secteur de la santé américain est l'un des plus importants au monde et un des principaux employeurs. Pendant la période considérée, après un recul des recettes et de l'emploi, les coûts ont augmenté et des problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement en produits médicaux sont survenus. Le gouvernement a répondu à la pandémie en prenant un certain nombre de mesures portant ouverture de crédits qui ont appuyé le secteur de nombreuses façons, y compris dans le cadre d'un fonds d'urgence. En 2020, les États-Unis ont eu recours à la télésanté comme jamais auparavant et des mesures temporaires ont été mises en place pour déroger à la réglementation existante. Pour l'heure relativement limité, le commerce des services de santé prend de l'ampleur et pourrait continuer sur cette voie à l'avenir, porté entre autres choses par les avancées technologiques et les mesures prises pendant la pandémie de COVID-19.

30. Le commerce électronique représente 12,5% du commerce de marchandises matérielles et cette part ne cesse de croître. Les plates-formes en ligne, qui se sont transformées en marchés numériques, ont diversifié leur offre et leur fourniture de services, ce qui dénote de la numérisation de nouveaux secteurs économiques. Les États-Unis conservent une approche décentralisée et axée sur le marché pour réglementer les services numériques concernant des questions spécifiques et/ou des secteurs tout en appuyant simultanément la transformation numérique. Les autorités

américaines continuent de lutter contre les fraudes transfrontières et d'autres pratiques trompeuses. Compte tenu des préoccupations exprimées récemment concernant la cybersécurité et la sécurité, l'Agence de cybersécurité et de sécurité des infrastructures a été mise sur pied. Les États-Unis s'opposent à l'application de taxes aux services numériques, visent à garantir l'accès aux marchés pour les services numériques dans le cadre d'accords commerciaux et participent aux négociations plurilatérales en cours à l'OMC concernant le commerce électronique.